



Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie  
Communication à caractère promotionnel

## COMMUNIQUE DE PRESSE

PARIS, le 7 juillet 2021 – 19h00

### Succès de l'introduction en Bourse d'E-PANGO sur Euronext Growth Paris

- Augmentation de capital de 6,1 M€
- Une demande de 1,5 fois l'offre initiale
- Prix de l'action de 5,31 €
- Capitalisation boursière de 27,3 M€
- Début des négociations sur le marché Euronext Growth Paris : le 12 juillet 2021

**E-PANGO (code ISIN : FR0014004339 - mnémonique : ALAGO), spécialiste de la fourniture d'énergie aux entreprises et aux collectivités dans le cadre d'offres personnalisées annonce le succès de son introduction en Bourse en vue de l'admission aux négociations de ses actions sur le marché Euronext Growth à Paris.**

A l'occasion du succès de l'introduction en Bourse d'E-PANGO, Philippe Girard, Directeur Général d'E-PANGO déclare : *« Je remercie l'ensemble des actionnaires, particuliers et institutionnels qui nous ont accordé leur confiance et contribué à la réussite de notre introduction en Bourse. Ce succès n'est pour nous qu'une première étape qui ouvre la voie à un parcours boursier où nous aurons à cœur de démontrer aux actionnaires actuels et futurs la force de notre modèle, déjà validé tant en termes de croissance que de rentabilité. Nous entendons bien sûr aller encore plus loin demain avec en ligne de mire une ambition forte : franchir à l'horizon 2025, le cap des 300 M€ de chiffre d'affaires<sup>1</sup>. »*

<sup>1</sup> Les estimations intègrent une part liée à la refacturation du coût de l'acheminement revenant aux gestionnaires de réseaux s'élevant à environ 110 M€ à l'horizon 2025. Ces estimations comportent toujours une part d'incertitude car les volumes peuvent varier dans des proportions plus ou moins significatives notamment en cas de survenance d'évènements majeurs imprévisibles venant affecter leur consommation future d'énergie. Les contrats ne comportent pas d'engagements de consommation de la part du client, mais juste une option de consommer à tel prix, pendant telle période sans que la Société ne sache d'avance combien et quand les consommations interviendront. Il est rappelé que l'atteinte des objectifs pour 2025 nécessite une enveloppe de financement globale de l'ordre de 10 M€. Un financement complémentaire (titres donnant accès au capital ou dettes) sera nécessaire à l'horizon de 18 mois sans pour autant exclure un horizon plus court dès lors qu'un financement à des conditions jugées économiquement attractives serait envisageable.



*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie  
Communication à caractère promotionnel*

Au titre de l'opération, 1 148 776 actions nouvelles ont été allouées comme suit :

- 962 037 actions nouvelles dans le cadre du Placement Global, soit 83,7% du nombre total d'actions nouvelles, représentant un montant d'environ 5,1 M€,
- 186 739 actions nouvelles dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, soit 16,3% du nombre total d'actions nouvelles, représentant un montant d'environ 1,0 M€.

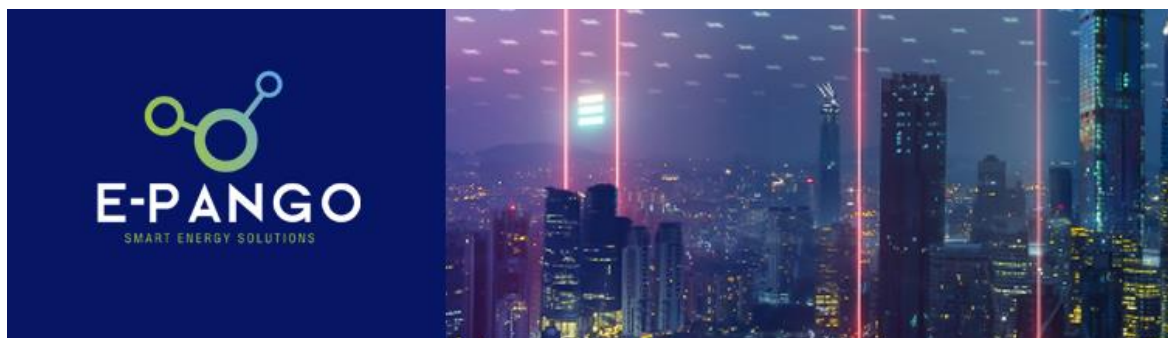
Les ordres A1 (de 1 action jusqu'à 250 actions incluses) seront servis à 100,0% et les ordres A2 (au-delà de 250 actions) ne seront pas servis.

A l'issue de cette opération, le capital d'E-PANGO se compose désormais de 5 148 766 actions de 0,10€ de valeur nominale chacune. Le flottant (hors dirigeants, membres du conseil d'administration et actionnaires historiques) s'élève à 25,2% du capital de la Société. La capitalisation boursière d'E-PANGO, sur la base du prix de l'Offre de 5,31 €, s'élève ainsi à 27,3 M€.

Le règlement-livraison des Actions Nouvelles aura lieu le 9 juillet 2021, et les actions de la Société (code ISIN : FR001400433, et mnémonique : ALAGO) seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris à compter du 12 juillet 2021 (cotation en continu).

### **Eligibilité des actions aux PEA et PEA-PME**

E-PANGO annonce respecter les critères d'éligibilité au dispositif PEA-PME précisés par les dispositions des articles L. 221-32-2 et D.221-113-5 et suivants du Code monétaire et financier. En conséquence, les actions E-PANGO peuvent pleinement être intégrées au sein des plans d'épargne en actions (PEA) et des comptes PEA-PME, qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le PEA classique.



*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie  
Communication à caractère promotionnel*

## PRINCIPALES MODALITES DE L'OPERATION

---

### ✓ CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION

- Libellé : E-PANGO
- Code mnémorique : ALAGO
- Code ISIN : FR0014004339
- Marché de cotation : Euronext Growth
- Classification ICB: 65101010 Alternative Electricity
- LEI : 969500AEDFIE2DYDF769
- Eligibilité au dispositif PEA « PME-ETI »<sup>2</sup>

### ✓ PRIX DE L'ACTION DANS LE CADRE DE L'OFFRE

Pour mémoire le prix de l'Offre à Prix Ferme était fixé à 5,31 euros par action nouvelle.

### ✓ TAILLE ET PRODUIT BRUT DE L'OFFRE

1 148 776 actions nouvelles ont été émises dans le cadre de l'Offre. Le produit brut total de l'émission s'élève à 6,1 M€, le Conseil d'administration réuni le 7 juillet 2021 ayant décidé de ne pas exercer la clause d'extension, ni de conférer aux Chefs de File -Teneurs de Livre une option de surallocation.

### ✓ ALLOCATION DE L'OFFRE

- **Placement Global** : 962 037 actions ont été allouées aux investisseurs institutionnels, soit 5,1 M€ et environ 83,7% du nombre total d'actions allouées (dont 5,1 M€ d'engagements de souscription décrits dans le prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers) ;
- **Offre à Prix Ferme** : 186 739 actions ont été allouées au public, soit 1,0 M€ et 16,3% du nombre total d'actions créées. Les ordres A1 (de 1 action jusqu'à 250 actions incluses) seront servis à 100,0% et les ordres A2 (au-delà de 250 actions) ne seront pas servis.

---

<sup>2</sup> Ce dispositif est conditionnel et dans la limite des plafonds disponibles. Les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher de leur conseiller financier.



*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie  
Communication à caractère promotionnel*

## ✓ REPARTITION DU CAPITAL POST OPERATION

A l'issue de l'introduction en Bourse, le capital social d'E-PANGO se décompose de la façon suivante (sur une base non-diluée) :

Actionnaires	Avant l'Offre		Après l'Offre Emission à 100%	
	Nombre d'actions et droits de vote	% du capital et de droits de vote	Nombre d'actions et droits de vote	% du capital et de droits de vote
ENUEVO SAS (1)	1 217 490	30,44%	1 217 490	23,65%
PICOTY SAS (directement) (2)	999 990	25,00%	999 990	19,42%
Philippe GIRARD (directement)	845 220	21,13%	845 220	16,42%
Jean-Marc NIEZNANSKI	457 800	11,45%	457 800	8,89%
ALP SAS (3)	332 340	8,31%	332 340	6,45%
Hervé TOUATI	134 280	3,36%	134 280	2,61%
Etienne BEEKER	12 870	0,32%	12 870	0,25%
PUBLIC (4)	0	0,00%	1 148 776	22,31%
<b>TOTAL</b>	<b>3 999 990</b>	<b>100%</b>	<b>5 148 766</b>	<b>100%</b>

- (1) Société dont le capital social est détenu à 50% par Philippe GIRARD, 49,995% par PICOTY SAS et à 0,005% par Mathias SCHILDT.
- (2) Groupe familial français intervenant dans le secteur des énergies.
- (3) Société dont le capital est détenu à 94,998% par Anne LAUVERGEON et 5,002 % par Ariel LEVY.
- (4) Dont les allocations au profit des investisseurs s'étant engagés à souscrire dont VATEL CAPITAL représentant 11,19% du capital après l'Offre.

Il n'existe et n'existera pas d'action de concert entre PICOTY SAS et Philippe Girard, qui malgré une détention commune à travers ENUEVO, n'ont pas l'intention d'agir de concert une fois la Société cotée.

## ✓ ENGAGEMENTS DE SOUSCRIPTION EN AMONT DE L'OFFRE

Gentle Finance Advisory (entité contrôlée par un membre indépendant du conseil d'administration, Monsieur Guillaume Leenhardt), Vatel Capital, Imhotel, Friedland Gestion, Talence Gestion et La Française AM s'étaient irrévocablement engagés à souscrire à l'Offre pour un montant de 5,1 M€ représentant 83,6 % du montant de l'Offre initiale.

Aucun des engagements de souscription n'est assorti d'engagement de conservation.



*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie  
Communication à caractère promotionnel*

✓ **UTILISATION DES FONDS LEVES**

Le produit net des fonds levés dans le cadre de l'Offre, soit 5,0 M€, sera affecté au financement des objectifs stratégiques comme suit :

- Pour environ 45% affectés au financement de l'augmentation attendue du besoin en fonds de roulement ;
- Pour environ 45% immobilisés au profit de contreparties au titre de la politique d'approvisionnement incluant les opérations de couverture des futures livraisons d'énergie compte tenu de la forte progression des volumes à sécuriser ;
- Pour environ 5% consacrés au financement de solutions de flexibilité (achat de batteries pour l'essentiel) ;
- Pour environ 5% au plan de recrutement.

Il est précisé que l'atteinte des objectifs pour 2025 nécessite une enveloppe de financement globale de l'ordre de 10 M€. A cette fin, la Société devra recourir à un financement complémentaire qui pourrait notamment prendre la forme d'une nouvelle émission d'actions ou de titres donnant accès au capital ou d'un recours à de la dette à l'horizon de 18 mois sans pour autant exclure un horizon plus court dès lors qu'un financement à des conditions jugées économiquement attractives serait envisageable.

✓ **ENGAGEMENTS D'ABSTENTION ET DE CONSERVATION**

- Engagement d'abstention de la Société : 180 jours à compter de la date de règlement-livraison, sous réserve de certaines exceptions usuelles.
- Engagement de conservation des actionnaires de la Société : 360 jours à compter de la date de règlement-livraison, sous réserve de certaines exceptions usuelles.
- Engagement de conservation des porteurs de BSPCE de la Société : 360 jours à compter de la date de règlement-livraison (portant sur 94% des BSPCE).

✓ **CALENDRIER INDICATIF**

<b>9 juillet 2021</b>	Règlement-livraison de l'Offre à Prix ferme et du Placement Global
<b>12 juillet 2021</b>	Début des négociations sur Euronext Growth Mise en œuvre du contrat de liquidité



*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie  
Communication à caractère promotionnel*

### ✓ **CONTRAT DE LIQUIDITE**

En l'absence d'option de surallocation, la Société prévoit de conclure avec Gilbert Dupont un contrat de liquidité qui sera mis en œuvre dès le 12 juillet 2021, date de début des négociations des actions sur le marché Euronext Growth Paris. Sa mise en place fera l'objet d'une information du marché le moment venu, conformément aux exigences légales et réglementaires applicables.

### **MISE A DISPOSITION DU PROSPECTUS**

Des exemplaires du prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers en date du 25 juin 2021 sous le numéro 21-256, sont disponibles sans frais et sur simple demande auprès de la Société, au siège social de d'E-PANGO (26 rue Vignon 75009 Paris) ainsi que sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (<https://www.amf-france.org>) et d'E-PANGO (<https://investir.e-pango.com>). L'approbation du Prospectus ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises aux négociations sur Euronext Growth.

### **FACTEURS DE RISQUES**

Parmi les informations contenues dans le Prospectus, les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques décrits au chapitre 3 « Facteurs de risques » de la Note d'Opération et au chapitre 3 du Document d'enregistrement (et plus particulièrement le risque financier lié à la politique de *sourcing* d'énergie de la Société contrainte par l'immobilisation d'une partie de sa trésorerie ainsi que par l'existence d'engagements hors bilan (achats ARENH et positions "Forward") et le risque financier lié au besoin en fonds de roulement de l'ordre de 45 jours en moyenne et à la saisonnalité de l'activité particulièrement soutenue de novembre à février en lien avec la période hivernale) avant de prendre leur décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur la réputation, les activités, la situation, les résultats financiers de la Société ou la réalisation de ses objectifs ainsi que sur le prix de marché des actions de la Société une fois celles-ci admises aux négociations sur Euronext Growth. En outre, d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société à la date du Prospectus, pourraient également avoir un effet défavorable.



*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie  
Communication à caractère promotionnel*

## Intermédiaires financiers et conseils



Listing  
sponsor



Coordinateur global, Chef de File et  
Teneur de Livre Associé



GRUPE SOCIETE GENERALE

Coordinateur global, Chef  
de File et Teneur de Livre  
Associé



Commissaire aux comptes



Expert-comptable



Conseil juridique



Communication financière

**Retrouvez toute l'information relative au projet d'introduction en  
bourse d'E-PANGO sur :**

<https://investir.e-pango.com>



### Contact Investisseurs :

Actifin  
Benjamin Lehari  
+33 (0)1 56 88 11 11  
[blehari@actifin.fr](mailto:blehari@actifin.fr)

### Contact Presse Financière :

Actifin  
Isabelle Dray  
+33 (0)1 56 88 11 29  
[idray@actifin.fr](mailto:idray@actifin.fr)



*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie  
Communication à caractère promotionnel*

## **Informations prospectives**

*Le Document d'enregistrement contient des indications sur les perspectives et la stratégie de développement d'E-PANGO. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel ou de termes à caractère prospectif tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entendre », « devoir », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaiter », « pouvoir », ou, le cas échéant, la forme négative de ces mêmes termes, ou toute autre variante ou expression similaire.*

*Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par la Société. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement technologique, économique, financier, concurrentiel et réglementaire. Ces informations sont mentionnées dans différents paragraphes du Document d'enregistrement et contiennent des données relatives aux intentions, aux estimations et aux objectifs d'E-PANGO concernant, notamment les marchés, les produits, la stratégie, le déploiement commercial, la croissance, les résultats, la situation financière et la trésorerie de la Société.*

*Les informations prospectives mentionnées dans le Document d'enregistrement sont données uniquement à la date d'enregistrement du Document d'enregistrement. Sauf obligation légale ou réglementaire qui s'appliquerait (notamment le règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement Européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché), la Société ne prend aucun engagement de publier des mises à jour des informations prospectives contenues dans le Document d'enregistrement afin de refléter tout changement affectant ses objectifs ou les événements, conditions ou circonstances sur lesquels sont fondées les informations prospectives contenues dans le Document d'enregistrement. La Société opère dans un environnement caractérisé par une concurrence forte et de permanentes évolutions.*

## **Avertissement**

*Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent pas et ne sauraient être considérés comme constituant une offre au public ou une sollicitation du public pour une offre quelconque.*

*Aucune communication, ni aucune information relative à cette opération ou à E-PANGO ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il doit être satisfait à une quelconque obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. Le présent communiqué est une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'offre de vente ou de souscription de valeurs mobilières nécessitant un prospectus au sens du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié (le « Règlement Prospectus »), lequel est également applicable au Royaume-Uni par application du European Union (Withdrawal) Act 2018 (l'« EUWA »). En France, une offre au public de valeurs mobilières ne peut intervenir qu'en vertu d'un prospectus approuvé par l'AMF. S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États membres ») sur le territoire desquels les dispositions du Règlement Prospectus sont applicables et au Royaume-Uni, aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces États membres ou au Royaume-Uni. En conséquence, les valeurs mobilières d'E-PANGO ne peuvent et ne seront pas offertes au Royaume-Uni ou dans aucun des États membres autres que la France, sauf conformément aux dérogations prévues par l'Article 3(2) du Règlement Prospectus, lequel est également applicable au Royaume-Uni par application de l'EUWA ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par E-PANGO d'un prospectus au titre de l'article 3 du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre ou des réglementations applicables au Royaume-Uni.*





*Ne doit pas être publié, transmis ou distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie  
Communication à caractère promotionnel*

*Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, de l'Australie, du Canada ou du Japon. Il ne constitue pas et ne saurait en aucun cas être considéré comme constituant une offre au public de titres financiers, ni comme une sollicitation du public relative à une offre de quelque nature que ce soit dans un quelconque pays, y compris en France. Le présent communiqué ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de titres financiers ou une quelconque sollicitation d'achat, de souscription ou de vente de titres financiers aux Etats-Unis d'Amérique.*

*Des titres financiers ne peuvent être offerts, souscrits ou vendus aux Etats-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act ») et des lois propres à chaque Etat applicables aux titres financiers, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions E-PANGO n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et E-PANGO n'a pas l'intention d'effectuer une quelconque offre publique de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Ce communiqué ne constitue pas une invitation à s'engager dans, et n'a pas pour objet d'encourager, une activité d'investissement, au sens de la Section 21 du Financial Services and Markets Act 2000, tel qu'amendé (« FSMA »). Ce document est exclusivement destiné (i) aux personnes qui se trouvent hors du Royaume-Uni, ou (ii) aux investisseurs qualifiés au sens de l'article 2 du Règlement Prospectus, lequel est également applicable au Royaume-Uni par application de l'EUWA (x)aux professionnels en matière d'investissement (investment professionals) au sens de l'article 19(5) du FSMA (Financial Promotion) Order 2005 (le « Règlement »), (y) aux personnes visées par l'article.*